

MOUDON

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 6 mai 2021

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 4 mai 2021
Présidence : Christophe Gertsch

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 65/21

Demande d'un crédit de CHF 67'000.- pour l'assainissement de la butte de tir du stand de la Rollaz, parcelle 1260

- vu le préavis de la Municipalité No 65/21 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à procéder aux travaux d'assainissement de la butte de tir du stand de la Rollaz,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 67'000.- TVA comprise, dont à déduire toute subvention, participation ou aide éventuelle,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en dix ans au maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du moment.**

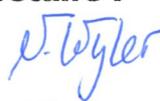
Le préavis est accepté par 28 voix, 5 avis contraires et 9 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 4 mai 2021.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :


Christophe Gertsch


Nicole Wyler

